



PLAN D'ACTION
NATIONAL
2020-2023

Citoyenneté **culturelle** **des jeunes**





Cadre de référence

Pour le
Réseau des conseils régionaux
de la culture du Québec

et les
Conseils régionaux de la culture

Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue
Culture Bas-Saint-Laurent
Culture Centre-du-Québec
Culture Côte-Nord
Conseil de la culture de l'Estrie
Culture Gaspésie
Culture Lanaudière
Conseil de la culture des Laurentides
Culture Laval
Culture Mauricie
Culture Montérégie
Culture Montréal
Culture Outaouais
Conseil de la culture des régions de Québec
et de Chaudière-Appalaches
Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le Plan d'action national pour la citoyenneté culturelle des jeunes québécois (PAN-CCJ) est une réalisation du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec.



Le projet de plan d'action pour la citoyenneté culturelle des jeunes québécois s'est déroulé grâce à la collaboration du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Québec 

Membres du comité national pour la citoyenneté culturelle des jeunes :

Irina Gato, chargée de projet du Plan d'action national pour la citoyenneté culturelle des jeunes du Réseau des conseils régionaux de la culture
Andréanne Blais, directrice générale de Culture Centre-du-Québec
Nancy Bélanger, directrice générale de Culture Montérégie
Mélanie Gosselin, directrice générale de Culture Laurentides
Justine Boulanger, agente de liaison de Culture Saguenay-Lac-St-Jean (jusqu'en janvier 2019)
Franck Michel, directeur du Théâtre de la Ville de Longueuil
Valérie Guilmain, Direction des programmes et du développement culturel numérique, ministère de la Culture et des Communications du Québec
Josée Laurence, directrice de la diffusion et de la conservation au Monastère des Augustines, co-présidente de Les Arts et la Ville, membre du Comité national pour le rapprochement arts et santé
Brigitte Lépine, à l'information, aux communications, à la documentation et au site web pour le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie
Andrée Bouchard, présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières
Guy Berthier, conseiller du Réseau des Carrefours Jeunesse Emploi
Dominique Lapointe, co-directrice Culture Bas-Saint-Laurent (Comité de suivi de la recherche)
Pierre-François Sempéré, directeur de contenu de Culture Montréal (Comité de suivi de la recherche)
Julie Martineau, directrice de Culture Outaouais (Comité de suivi de la recherche)



Table des matières



La démarche pour la citoyenneté culturelle des jeunes	6
Petit glossaire	8
Enjeux et méthodologie	10
Plan d'action national pour la citoyenneté culturelle des jeunes québécois 2020-2023	12
Orientations régionales pour les Conseils régionaux de la culture	20
Scénario d'application pour le Réseau des conseils régionaux de la culture	22

La démarche pour la citoyenneté culturelle des jeunes

La démarche pour la citoyenneté culturelle des jeunes est une priorité d'intervention du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ) dans son plan d'affaires 2017-2020. L'origine de cette démarche est la recherche menée par l'Institut national de recherche scientifique (INRS) en 2012, en collaboration avec Culture Montréal : *La participation culturelle des jeunes à Montréal : des jeunes culturellement actifs*. L'objectif de l'étude était de « comprendre comment les jeunes citoyens montréalais, bien que souvent perçus comme des non-publics, sont "culturellement actifs" et ainsi ouvrir de nouvelles pistes de réflexion concernant la participation culturelle, le développement des publics et de la relève artistique ». Ultiment, cette étude visait à mieux outiller les intervenants ainsi que les pouvoirs publics sur ces questions.

Les réflexions de Culture Montréal quant à la participation culturelle des jeunes rejoignent celles des autres conseils régionaux de la culture (CRC). Étant donné la pertinence et l'importance du sujet, le RCRCQ s'est approprié la démarche pour élargir son impact sur l'ensemble du territoire québécois et favoriser l'organisation d'une consultation à l'échelle de la province. Douze forums régionaux, une campagne de mobilisation pour la signature d'une charte d'engagement, ainsi que l'événement national Re_création se sont déroulés entre 2014 et 2016 partout au Québec. Des artistes, des intervenants du milieu scolaire, des organismes communautaires, des diffuseurs, le milieu des affaires, des représentants municipaux et provinciaux, etc., se sont mobilisés pour prendre part à la réflexion sur la citoyenneté culturelle des jeunes.

En 2018-2019, la démarche du RCRCQ s'est concrétisée dans la réalisation du projet de plan d'action pour la citoyenneté culturelle des jeunes québécois qui se décline en trois volets : la poursuite de la recherche menée par l'INRS sur la participation culturelle des jeunes dans les régions du Québec, l'accompagnement et l'orientation des Conseils régionaux de la culture dans leurs projets et actions qui visent les jeunes et la culture, et finalement, l'élaboration du Plan d'action national pour la citoyenneté culturelle des jeunes québécois (PAN-CCJ).

Ce cadre de référence destiné au RCRCQ et aux CRC présente la nature et le contexte d'élaboration du projet de plan d'action et l'outil résultant de ce projet, le PAN-CCJ, avec des orientations et des pistes de mises en application au niveau national et régional.



Petit glossaire

Accessibilité culturelle :

Outil conceptuel qui permet d'appliquer le droit de l'accès à la culture qui est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 27) et dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées (article 30) afin d'éviter l'existence ou la création de discriminations, de barrières physiques, sensorielles, mentales, sociales, financières et culturelles. Cette approche englobe la diversité des contenus culturels, information, œuvres, patrimoine, culture numérique ainsi que toutes les pratiques artistiques et culturelles, amateurs et professionnelles. Elle s'applique aux lieux culturels et aux actions hors les murs, dans des espaces publics et au sein des lieux de vie des personnes en situation de handicap.¹

Citoyenneté culturelle :

La notion mise de l'avant par le RCRCQ correspond à celle du chercheur Christian Poirier, telle que définie dans le cadre de la recherche La participation culturelle des jeunes à Montréal : des jeunes culturellement actifs, menée par l'Institut national de la recherche scientifique (INRS).²

La citoyenneté culturelle suppose une appropriation, par les individus, des moyens adéquats de création, de production, de diffusion et de consommation culturelles. Ainsi, les individus ne sont plus considérés comme des «consommateurs», mais plutôt comme des créateurs et des diffuseurs actifs et intelligents. Dans ce sens, la citoyenneté culturelle contribue à la construction identitaire ainsi qu'à la rencontre et aux interactions avec «autre» que soi, elle ouvre au dialogue. Elle permet une ouverture vers la sphère publique et le politique. Elle conçoit la culture comme vecteur de lien social. Elle met à l'avant-scène les citoyens comme des acteurs culturels, des créateurs. Tout cela se reflète à l'heure actuelle dans la réalité numérique, de plus en plus présente, voire omniprésente, dans le cas des jeunes. Plus profondément, le concept et l'approche de la citoyenneté culturelle nous permettent de sortir de la dynamique d'opposition entre démocratisation (de la culture savante, la culture comme accès aux œuvres) et démocratie culturelle (la culture comme expression). Dans ce sens, la citoyenneté culturelle peut être conçue comme une quatrième phase de l'évolution du concept même de citoyenneté qui suit les phases des droits civils, des droits politiques et des droits sociaux.

Employabilité :

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), l'employabilité est l'aptitude de chacun à trouver et à conserver un emploi, à progresser au travail et à s'adapter au changement tout au long de la vie professionnelle.

Éveil à la culture :

L'art et la culture sont reconnus comme partie prenante de la construction de l'enfant, dès sa naissance. Pour Brigitte Lépine du Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie, l'art et la culture permettent de reconnaître l'unicité et l'identité de chaque enfant et de multiplier ses expériences. En ce sens, ils font partie d'un rouage essentiel à la connaissance et à la création qui servent tout au long de la vie d'un individu. L'art et la culture permettent également une ouverture sur le monde, de développer le vocabulaire, de résoudre des problèmes et des défis. De façon générale, il s'agit de les mettre à la portée des petits pour déconstruire des malaises, des préjugés, des réactions inappropriées.³

Participation culturelle :

C'est l'un des principaux indicateurs d'analyse de la citoyenneté culturelle. Dans ce sens, la participation culturelle des jeunes est vue comme l'ensemble des activités artistiques et culturelles réalisées par des individus et des communautés sur les plans de la création, de la production, de la diffusion et de la fréquentation, et ce, selon une perspective centrée sur la démocratie et la citoyenneté culturelle, sur les relations entre les citoyens, le tissu associatif et les institutions, ainsi que sur les impacts élargis de la culture pour les individus, les communautés et le vivre-ensemble.⁴

1 : <http://www.cemaforre.asso.fr/>

2 : https://culturemontreal.ca/wp-content/uploads/2017/07/La-participation-culturelle-des-jeunes-%C3%A0-Montr%C3%A9al_version-abr%C3%A9g%C3%A9e.pdf

3 : <https://enjeu.qc.ca/leveil-culturel-pour-deconstruire-les-prejuges/>

4 : https://culturemontreal.ca/wp-content/uploads/2017/07/La-participation-culturelle-des-jeunes-%C3%A0-Montr%C3%A9al_version-abr%C3%A9g%C3%A9e.pdf

Enjeux & méthodologie

Le mandat d'élaboration du PAN-CCJ a été confié au Comité national de la démarche sur la citoyenneté culturelle des jeunes. Les sources premières de la nature et du contenu du plan d'action sont les recommandations issues du *Bilan du Forum national* de septembre 2016 et les objectifs stratégiques du *Rapport de synthèse des forums régionaux 2014-2016*. Ensuite, des consultations réalisées auprès des équipes des CRC pendant l'automne 2018 ont apporté une actualisation des enjeux et des projections sur la thématique des jeunes et la culture au niveau régional. Les autres sources du contenu et de la validation correspondent aux séances de travail collectif du Comité national, aux suivis de la recherche réalisée par l'équipe de l'INRS sur la participation culturelle des jeunes dans trois régions du Québec (Montérégie, Centre-du-Québec et Bas-Saint-Laurent), à la démarche de mobilisation de partenaires et collaborateurs menée tout au long du projet, et finalement, au processus de validation et d'adhésion des CRC au projet de plan d'action.

L'élaboration et le processus de validation du PAN-CCJ a tenu compte d'enjeux complexes à gérer, dont l'ampleur de la thématique du concept de « jeunes et culture », la relative nouveauté de la notion de « citoyenneté culturelle », la structure organisationnelle naissante du RCRCQ, la nature intersectorielle de la démarche, la mobilisation des partenaires et des collaborateurs, la diversité et les particularités régionales à refléter ainsi que la cohérence entre les niveaux d'application national et régional. Ce contexte a conditionné une approche du travail en mode émergence, en co-crédation et en expérimentation et apprentissage.

Le PAN-CCJ est structuré en quatre axes qui évoquent les directions à suivre et précisent les secteurs pour déployer les objectifs. Les axes ont été concertés par le Comité national sur les bases des recommandations et des objectifs stratégiques des étapes précédentes de la démarche.

Axe transversal : Positionnement de la démarche en faveur de la citoyenneté culturelle des jeunes au Québec

Axe 1 : La participation culturelle des jeunes contribue à construire leur identité et à favoriser leur épanouissement en étant un moyen pour s'affirmer, s'exprimer, se définir et atteindre un mieux-être global

Axe 2 : La participation culturelle est un moyen d'engagement et d'inclusion qui contribue à l'épanouissement social des jeunes

Axe 3 : La culture est un pilier du développement des jeunes au sein de leur parcours éducatif et professionnel

Les objectifs et les actions qui découlent des axes ont été soumis à deux processus de sélection stratégique. D'abord, à l'étape de construction du plan d'action, l'évaluation par des indicateurs, certains essentiels et d'autres plus flexibles, ont déterminé la pertinence du contenu et sa faisabilité. Les indicateurs évalués ont été :

- La correspondance à la nature de la démarche sur la citoyenneté culturelle des jeunes du RCRCQ
- La correspondance aux notions de la participation culturelle et la démocratie culturelle
- L'intégration aux axes du plan d'action
- Les bénéficiaires directs ou indirects correspondent au groupe des jeunes
- L'intégration des résultats de la recherche de l'INRS
- La faisabilité
- Le caractère multisectoriel
- La portée nationale et/ou régionale
- L'application de mécanismes de validation complémentaires, de codéveloppement et de coconstruction
- L'ampleur des retombées
- La participation des CRC et/ou du RCRCQ

Ensuite, à l'étape de validation, la capacité d'agir des porteurs, des partenaires et des collaborateurs dans des scénarios réels a été évaluée. Cela amène à apprivoiser le PAN-CCJ comme un outil inné et fondamental d'orientation stratégique, mais évolutif, adaptatif et collaboratif.

Axe transversal

Positionnement de la démarche en faveur de la citoyenneté culturelle des jeunes (CCJ) au Québec

Que la démarche du réseau des CRC se déploie en partenariat avec d'autres acteurs de la société, atteigne le grand public, dépasse le cadre institutionnel et mobilise les citoyens

Mobiliser le milieu culturel et ses partenaires en faveur de la démarche de citoyenneté culturelle des jeunes

Présentation de la démarche et du plan d'action à l'ensemble du milieu culturel et à ses partenaires

Diffusion des résultats de la recherche menée par l'INRS sur la participation culturelle des jeunes

Lancement de nouveaux projets de recherche

Détermination des porteurs de la démarche pour en faire les porte-parole dans les différents forums culturels (tables de concertation, comités, etc.)

Appui au RCJE dans la création du programme des ambassadeurs culturels

Sensibiliser les différents publics à l'importance de la citoyenneté culturelle des jeunes

Établissement d'une approche communicative

- Précision du concept de citoyenneté culturelle et détermination des messages clés de la démarche

- Appui des messages en présentant les résultats de la recherche dans un langage simple

Conception et déploiement d'une campagne de sensibilisation incarnant la citoyenneté culturelle des jeunes

Lancement d'une campagne de relations de presse, incluant une contribution éditoriale à certaines publications et émissions radio/télé

Stimuler l'adhésion des décideurs aux principes de la démarche pour la citoyenneté culturelle des jeunes

Détermination des acteurs clés (gouvernement fédéral, provincial, municipal, ordres professionnels, etc.) et des actions à mener pour les sensibiliser sur leur rôle et leurs préoccupations respectives

Développement d'une stratégie de maillage avec les instances pertinentes pour consolider la nature intersectorielle de la démarche
Ex. : Association avec des chaires, des groupes de recherches, des comités, des tables de concertation, etc. ; présence de la démarche de la citoyenneté culturelle des jeunes et des projets qui en découlent dans les médias aux niveaux national et régional ; alliances avec les regroupements et les associations touchées par la thématique

Création des comités intersectoriels régionaux CCJ

Création d'un événement (congrès, colloque) intersectoriel sur la citoyenneté culturelle des jeunes

Assurer les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action et à la poursuite de la démarche

Mise en commun, partage et promotion des actions et projets qui se dérouleront pendant la mise en œuvre du plan d'action

Intégration des actions liées à la démarche aux plans d'action triennaux des Conseils régionaux de la culture (CRC) et au plan stratégique du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ)

Embauche d'une ressource au RCRCQ pour déployer le plan d'action

Pérennisation du comité national CCJ

Embauche d'une ressource dédiée à la CCJ dans chacun des CRC : structuration et encadrement des actions du PAN-CCJ au niveau régional

AXE 1

La participation culturelle des jeunes contribue à construire leur identité, favorise leur épanouissement et est un moyen pour eux de s'affirmer, s'exprimer, se définir et d'atteindre un mieux-être global

Que les jeunes se définissent, s'épanouissent, s'expriment, s'affirment et se développent

Promouvoir et valoriser les bonnes pratiques de participation culturelle des jeunes, l'éveil à la culture et les projets inspirants

Encourager la rencontre des jeunes avec les arts et la culture par l'éveil et la participation culturelle

Faire reconnaître les arts et la culture comme vecteurs de mieux-être global pour les jeunes

Création d'un espace d'information, de diffusion et de partage des bonnes pratiques, projets, outils, programmations, offres, etc.

- Développement d'une plateforme web sur la citoyenneté culturelle des jeunes

Établissement d'un mécanisme de reconnaissance/prix pour les initiatives culturelles et les projets exceptionnels (pour et par des jeunes) dans toutes les régions

- Possibilité de donner une portée nationale en créant une certification reconnaissant les organismes phares ou les initiatives remarquables

Renforcement de l'intervention auprès de la petite enfance (0-5 ans) :

- Développement de projets d'éveil culturel dans les CPE
- Élaboration et publication d'un référentiel culture-petite enfance

Collaboration avec le CALQ pour le maintien et le renforcement des programmes destinés à la création et à la diffusion pour les jeunes publics

Sensibilisation des instances municipales à l'importance d'une offre culturelle diversifiée et accessible

- Promotion de l'intégration des notions de « citoyenneté culturelle » et « participation culturelle des jeunes » dans les politiques familiales et culturelles des municipalités

Ajout d'un chapitre « l'éveil à la culture » dans le guide Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans

Reconnaissance de la pratique artistique et de la fréquentation culturelle comme saine habitude de vie :

- Détermination d'un message et constance de son utilisation
- Mise en commun de l'expertise déjà développée dans le milieu de la santé et des services sociaux dirigé vers les acteurs du milieu culturel
- Formation des organismes culturels pour en faire les promoteurs des arts et de la culture comme saine habitude de vie

AXE 2

La participation culturelle est un moyen d'engagement et d'inclusion qui contribue à l'épanouissement social des jeunes

Que les jeunes participent, s'intègrent, construisent, expérimentent, créent, agissent, interagissent, développent un sentiment d'appartenance et s'engagent

Valoriser le recours à la participation culturelle comme vecteur d'engagement des jeunes

Favoriser la participation culturelle des jeunes comme moyen d'inclusion sociale

Viser l'accessibilité aux arts et à la culture pour tous les jeunes sur l'ensemble du territoire québécois - Accessibilité dans une perspective de proximité

Sensibilisation à l'effet de la vitalité culturelle des milieux locaux pour le développement des jeunes

- Encouragement à la multiplication des expériences qui stimulent l'engagement. Ex. : Faire des incubateurs régionaux pour réunir un ensemble d'acteurs (tables de concertation)
- Stimulation à l'intérêt pour l'art social et l'art collectif par la réalisation de projets locaux

Encouragement et développement des projets structurants qui stimulent l'engagement citoyen des jeunes par les arts et la culture

Ouverture à la diversité culturelle, l'inclusion et le vivre ensemble par des projets et des initiatives artistiques et culturelles

Sensibilisation et préparation des créateurs, diffuseurs, intervenants et développeurs culturels à l'utilisation des plateformes numériques comme moyen d'accès aux jeunes et comme espace d'interaction et de développement

Déploiement d'une campagne pour encourager la participation des jeunes dans la gouvernance des organismes culturels, dans les comités, dans les événements, etc.

Veille sur l'accessibilité à la fréquentation, à la création et à la production culturelle dans toutes les régions

Collaboration et promotion des initiatives, programmes et mesures en faveur de l'accessibilité aux arts et à la culture destinés aux jeunes

Soutien et élargissement de l'action de l'organisme Petits bonheurs

Mise en valeur des plateformes numériques pour rejoindre les jeunes avec une offre culturelle et artistique de qualité

AXE 3

La culture est un pilier du développement des jeunes au sein de leur parcours éducatif et professionnel

Que les jeunes apprennent, s'éveillent, expérimentent, s'outillent et partagent

Faire valoir auprès du milieu de l'éducation le potentiel représentant la transversalité et la source de sens des arts et de la culture dans l'apprentissage des jeunes

Favoriser la participation culturelle des jeunes dans le contexte éducatif/scolaire et parascolaire

Militer pour le maintien et le développement de l'éveil culturel et de l'enseignement des arts dans le milieu scolaire, parascolaire, de la petite enfance et de la formation aux adultes

Faire valoir les avantages de la participation culturelle dans la perspective d'employabilité des jeunes

Renforcement du rôle des arts et de la culture dans l'apprentissage des jeunes auprès des futurs enseignants et dans la formation continue des enseignants

- Valorisation du recours aux arts et à la culture comme soutien à l'enseignement

Militance pour l'intégration de la médiation culturelle dans la formation d'éducation à la petite enfance

Participation à l'élaboration de politiques culturelles des commissions scolaires et collaboration aux projets de la part des tables de concertation régionales en éducation, des comités régionaux, d'organismes et de regroupements reliés au milieu de l'éducation, de l'apprentissage et de la petite enfance

Appui des projets de résidences d'artistes dans les milieux d'apprentissage

Stimulation et valorisation de la pratique artistique, de sorties et de médiation culturelles en milieu scolaire, parascolaire et de la petite enfance

Renforcement des liens entre les milieux culturel et scolaire

- Organisation d'événements de réseautage/rencontre avec les artistes, les organismes culturels et les commissions scolaires/écoles/enseignants

- Stimulation de l'engagement du milieu scolaire. Ex. : Nommer un répondant culturel dans chaque école

Élaboration et diffusion des outils destinés aux artistes qui désirent œuvrer en milieu scolaire

Mise en commun et publication des répertoires de l'offre culturelle destinée au public scolaire et à la petite enfance

Élaboration d'une offre de formation continue destinée aux artistes et au milieu culturel sur la relation culture/éducation

Représentations auprès des instances éducatives pour assurer l'accessibilité de programmes spécialisés en arts sur tout le territoire québécois

- Valorisation du métier d'enseignant spécialisé en arts

Organisation d'événements de réflexion sur la formation postsecondaire en arts et la formation professionnelle des artistes

Positionnement de la culture comme source de bien-être global des jeunes en contexte d'emploi

- Identification des principaux partenaires en employabilité au niveau postsecondaire

- Mise en lumière de la relation entre la culture, la pratique artistique et le bien-être global des jeunes

Encouragement et promotion des initiatives culturelles en milieu de travail

Encouragement de la relève artistique au démarrage des projets de développement professionnel et d'employabilité

- Stimulation de l'entrepreneuriat culturel réalisé par les jeunes

Orientations régionales

Les objectifs et pistes d’actions énoncés ci-dessous constituent des propositions pour concrétiser le PAN-CCJ à l’échelle régionale. Chaque CRC déterminera, en concertation avec ses partenaires et en fonction de sa réalité régionale, lesquels seront réalisés sur son territoire.

Axe transversal	Axe 1	Axe 2	Axe 3
Positionnement de la démarche en faveur de la citoyenneté culturelle des jeunes au Québec	La participation culturelle des jeunes contribue à construire leur identité, favorise leur épanouissement et est un moyen pour eux de s’affirmer, s’exprimer, se définir et d’atteindre un mieux-être global	La participation culturelle est un moyen d’engagement et d’inclusion qui contribue à l’épanouissement social des jeunes	La culture est un pilier du développement des jeunes au sein de leur parcours éducatifs et professionnel
Assurer les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan d’action et à la poursuite de la démarche	Promouvoir et valoriser les bonnes pratiques de participation culturelle des jeunes, l’éveil à la culture et les projets inspirants	Valoriser le recours à la participation culturelle comme vecteur d’engagement des jeunes	Faire valoir auprès du milieu de l’éducation le potentiel représentant la transversalité et la source de sens des arts et de la culture dans l’apprentissage des jeunes
Intégration des actions liées à la démarche aux plans d’action triennaux des CRC	Établissement d’un mécanisme de reconnaissance/prix pour les initiatives culturelles et les projets exceptionnels (pour et par des jeunes) dans toutes les régions	Sensibilisation à l’effet de la vitalité culturelle des milieux locaux pour le développement des jeunes	Renforcement du rôle des arts et de la culture dans l’apprentissage des jeunes auprès des futurs enseignants et dans la formation continue des enseignants
Mobiliser le milieu culturel et ses partenaires en faveur de la démarche de citoyenneté culturelle des jeunes	Encourager la rencontre des jeunes avec les arts et la culture par l’éveil et la participation culturelle	Encouragement à la multiplication des expériences qui stimulent l’engagement. Ex. : Faire des incubateurs régionaux pour réunir un ensemble d’acteurs (tables de concertation)	Participation à l’élaboration de politiques culturelles des commissions scolaires et collaboration aux projets de la part des tables de concertation régionales en éducation, des comités régionaux, d’organismes et de regroupements reliés au milieu de l’éducation, de l’apprentissage et de la petite enfance
Diffusion des résultats de la recherche menée par l’INRS sur la participation culturelle des jeunes	Renforcement de l’intervention auprès de la petite enfance (0-5 ans) :	Stimulation à l’intérêt pour l’art social et l’art collectif par la réalisation de projets locaux	Appui des projets de résidences d’artistes dans les milieux d’apprentissage
Détermination des porteurs de la démarche pour en faire les porte-parole dans les différents forums culturels	Développement de projets d’éveil culturel dans les CPE	Encouragement et développement des projets structurants qui stimulent l’engagement citoyen des jeunes par les arts et la culture	Favoriser la participation culturelle des jeunes dans le contexte éducatif/scolaire et parascolaire
Stimuler l’adhésion des décideurs aux principes de la démarche pour la citoyenneté culturelle des jeunes	Élaboration et publication d’un référentiel culture-petite enfance	Favoriser la participation culturelle des jeunes comme moyen d’inclusion sociale	Renforcement des liens entre les milieux culturel et scolaire
Détermination des acteurs clés (municipalités, organismes culturels, commissions scolaires, etc.)	Sensibilisation des instances municipales à l’importance d’une offre culturelle diversifiée et accessible	Ouverture à la diversité culturelle, l’inclusion et le vivre ensemble par des projets et des initiatives artistiques et culturelles	Organisation d’événements de rencontre avec les artistes, les organismes culturels et les commissions scolaires, les écoles et les enseignants
Création des comités intersectoriels régionaux CCJ	Faire reconnaître les arts et la culture comme vecteurs de mieux-être global pour les jeunes	Sensibilisation et préparation des créateurs, diffuseurs, intervenants et développeurs culturels à l’utilisation des plateformes numériques comme moyen d’accès aux jeunes et comme espace d’interaction et de développement	Stimulation de l’engagement du milieu scolaire. Ex. : Nommer un répondant culturel dans chaque école
Sensibiliser les différents publics à l’importance de la citoyenneté culturelle des jeunes	Reconnaissance de la pratique artistique et de la fréquentation culturelle comme saine habitude de vie par :	Viser l’accessibilité aux arts et à la culture pour tous les jeunes sur l’ensemble du territoire québécois	Élaboration d’une offre de formation continue destinée aux artistes et au milieu culturel sur la relation culture/éducation
Lancement d’une campagne de relations de presse, incluant une contribution éditoriale à certaines publications et émissions radio/télé	Détermination d’un message et constance de son utilisation	Veille sur l’accessibilité à la fréquentation, à la création et à la production culturelle dans toutes les régions	Militer pour le maintien et le développement de l’éveil culturel et de l’enseignement des arts dans le milieu scolaire, parascolaire, de la petite enfance et de la formation aux adultes
Accueil d’une ressource dédiée à la CCJ dans chacun des CRC : structuration et encadrement des actions du PAN-CCJ au niveau régional	Mise en commun de l’expertise déjà développée dans le milieu de la santé et des services sociaux dirigée vers les acteurs du milieu culturel	Collaboration et promotion des initiatives, programmes et mesures en faveur de l’accessibilité aux arts et à la culture destinés aux jeunes	Organisation d’événements de réflexion sur la formation postsecondaire en arts et la formation professionnelle des artistes
	Formation des organismes culturels pour en faire les promoteurs des arts et de la culture comme saine habitude de vie	Soutien et élargissement de l’action de l’organisme Petits bonheurs	Faire valoir les avantages de la participation culturelle dans la perspective d’employabilité des jeunes
		Mise en valeur des plateformes numériques pour rejoindre les jeunes avec une offre culturelle et artistique de qualité	Encouragement de la relève artistique au démarrage des projets de développement professionnel et d’employabilité
			Stimulation de l’entrepreneuriat culturel réalisés par les jeunes

Scénario d'application du RCRCQ

OBJECTIFS		2020-2021 Année 0	2021-2022 Année 1	2022-2023 Année 2	2023-2024 Année 3
		Mise en place des structures de mise en œuvre Consolidation des partenariats et collaborations	Représentation et concertation	Développement des projets structurants et intersectoriels	Développement des projets structurants et intersectoriels. Continuité de la démarche
AT	Assurer les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action et la poursuite de la démarche	Embauche d'une ressource au RCRCQ pour déployer le plan d'action Intégration des actions liées à la démarche au plan stratégique du RCRCQ Structuration d'un réseau de ressources dédiées à la coordination régionale de la CCJ		Mise en commun, partage et promotion des actions et projets qui se dérouleront pendant la mise en œuvre du plan d'action	
	Mobiliser le milieu culturel et ses partenaires en faveur de la démarche de citoyenneté culturelle des jeunes	Tenue d'un événement pour le lancement des résultats de la recherche et le PAN-CCJ en 2020 Diffusion des résultats de la recherche menée par l'INRS sur la participation culturelle des jeunes Appui au RCJE dans la création du programme des ambassadeurs culturels	Détermination des porteurs de la démarche pour en faire les porte-parole dans les différents forums culturels		Lancement de nouveaux projets de recherche
	Stimuler l'adhésion des décideurs aux principes de la démarche pour la citoyenneté culturelle des jeunes	Détermination des acteurs clés (gouvernement fédéral, provincial, municipal, ordres professionnels) Développement d'une stratégie de maillage avec les instances pertinentes pour consolider la nature intersectorielle de la démarche			Tenue d'un événement (congrès, colloque) intersectoriel sur la citoyenneté culturelle des jeunes
	Sensibiliser les différents publics à l'importance de la citoyenneté culturelle des jeunes	Établissement d'une approche communicative	Lancement d'une campagne de relations de presse, incluant une contribution éditoriale à certaines publications et émissions radio/télé		Conception d'une campagne de sensibilisation incarnant la citoyenneté culturelle des jeunes
A1	Promouvoir et valoriser les bonnes pratiques de participation culturelle des jeunes, l'éveil à la culture et les projets inspirants			Création d'un espace d'information, de diffusion et de partage des bonnes pratiques, projets, outils, programmations, offres, etc. Développement d'une plateforme web ou autre outils pertinent	
	Encourager la rencontre des jeunes avec les arts et la culture par l'éveil et la participation culturelle		Collaboration avec le CALQ pour le maintien et renforcement des programmes destinés à la création et à la diffusion pour les jeunes publics	Renforcement de l'intervention auprès de la petite enfance (0-5 ans) (soutien aux actions régionales)	
	Faire reconnaître les arts et la culture comme vecteurs de mieux-être global pour les jeunes				Ajout d'un chapitre «l'éveil à la culture» dans le guide Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans
A2	Valoriser le recours à la participation culturelle comme vecteur d'engagement des jeunes	Encouragement et développement des projets structurants qui stimulent l'engagement citoyen des jeunes par les arts et la culture			
	Favoriser la participation culturelle des jeunes comme moyen d'inclusion sociale			Déploiement d'une campagne pour encourager la participation des jeunes dans la gouvernance des organismes culturels, dans les comités, etc.	
	Viser l'accessibilité aux arts et à la culture pour tous les jeunes sur l'ensemble du territoire québécois				Projet de mise en valeur des plateformes numériques pour rejoindre les jeunes avec une offre culturelle et artistique de qualité
A3	Faire valoir auprès du milieu de l'éducation le potentiel représentant la transversalité et la source de sens des arts et de la culture dans l'apprentissage des jeunes			Soutien aux actions régionales	
	Favoriser la participation culturelle des jeunes dans le contexte éducatif/scolaire et parascolaire		Stimulation et valorisation de la pratique artistique, de sorties et de médiation culturelles en milieu scolaire, parascolaire et de la petite enfance	Élaboration et diffusion des outils destinés aux artistes qui désirent œuvrer en milieu scolaire Mise en commun et publication des répertoires de l'offre culturelle destinée au public scolaire et à la petite enfance	
	Militer pour le maintien et le développement de l'éveil culturel et de l'enseignement des arts dans le milieu scolaire, parascolaire, de la petite enfance et de la formation aux adultes		Représentations auprès des instances éducatives pour assurer l'accessibilité de programmes spécialisés en arts sur tout le territoire québécois		
	Faire valoir les avantages de la participation culturelle dans la perspective d'employabilité des jeunes		Positionnement de la culture comme source de bien-être global des jeunes en contexte d'emploi	Encouragement de la relève artistique au démarrage des projets de développement professionnel et d'employabilité	

